

Ministère  <b>Culture</b>	<p><b>LISTE DES CANDIDATS RETENUS</b>  <b>Délibération générale du comité de sélection</b>  <b>établissant la liste des candidats retenus par ordre de préférence</b>  <b>après audition</b>  <b>ENSAP de Lille</b></p> <p>(joindre la liste d'émargement des membres du comité de sélection)</p> <p>(DOCUMENT A COMMUNIQUER EN CAS DE RECOURS D'UN CANDIDAT)</p>
---------------------------------	---

<b>Corps de recrutement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Professeur (PR) <input type="checkbox"/> Maître de conférences (MCF)
<b>Champ disciplinaire : VT</b>
<b>Numéro PEP : 2020-378875</b>

Rang	Civilité (M. / Mme)	NOM du candidat	Prénom du candidat
1	Mme	<b>GROSJEAN</b>	<b>Bénédicte</b>
2	Mr	<b>GWIAZDZINSKI</b>	<b>Luc</b>
3			
4			
5			
6			

<p><b>Observations générales sur l'ensemble des candidatures :</b>          (Merci de respecter les principes d'impartialité de neutralité et d'indépendance du jury)</p> <p>Le comité a auditionné deux excellentes candidatures.</p> <p>La candidature classée en premier répond à l'ensemble des attentes exprimées dans le profil de poste.</p> <p>La candidature classée en second répond partiellement au profil de poste, notamment au regard de la gestion du projet architectural et urbain destiné à des praticiens concepteurs d'espace.</p>
---

**Point de vigilance :** « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

**Le(a) président(e) du comité de sélection**

NOM Prénom : SALLES Sylvie

Date : 16 / 06 / 2020

Signature

